

***PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION***

2022-05-02

À la séance extraordinaire du **Conseil d'administration** du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi tenue **le 2 mai 2022**, à 19 h, à la salle du conseil du centre administratif du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents :

M<sup>me</sup> Marie-Pier Bellavance, membre de la communauté municipale, santé  
M<sup>me</sup> Kathleen Bouchard, membre du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Mélanie Boulet, présidente et membre parent représentant le district 04  
M<sup>me</sup> Isabelle Bourdeau, membre de la communauté RH  
M<sup>me</sup> Claudia Denis, membre parent représentant un autre district  
M<sup>me</sup> Karine Drouin, membre du personnel de soutien  
M. Daniel Lavergne, membre du personnel professionnel  
M<sup>me</sup> Julie Leclerc, membre parent représentant un autre district  
M<sup>me</sup> Alexy-Ann Lévesque, membre de la communauté 18 à 35 ans  
M. Mario Matte, membre personnel de direction d'établissement  
M<sup>me</sup> Brigitte Roy, membre du personnel d'encadrement  
M<sup>me</sup> Sophie Thibodeau, membre parent représentant le district 01

sont toutefois absents :

Poste vacant, membre parent représentant un autre district  
Poste vacant, membre représentant de la communauté en matière financière  
Poste vacant, membre de la communauté culturel

sont également présents :

M<sup>me</sup> Isabelle Godbout, directrice générale  
M. Éric Belzil, directeur des Services des ress. financières et du transport scolaire  
M. Yves Dubé, directeur général adjoint et directeur du service aux entreprises  
M. Éric Dupuis, directeur des Services des ress. matérielles et de l'informatique  
M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines  
M. Jean-François Lachance, consultant en éducation (VIA TEAMS)  
M. Alexis Lapierre, secrétaire général et responsable aux communications

sont toutefois absentes :

M<sup>me</sup> Linda Gauthier, directrice des Services réussite et persévérance scolaire  
M<sup>me</sup> Sylvie Lapierre, directrice du Centre de formation générale Le Retour

La séance débute à 19 h.

**Résolution  
CA-22-030**

Présentation de l'ordre  
du jour de la séance  
extraordinaire

Il est proposé par madame Isabelle Bourdeau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

### **CA-22-031**

Octroi de contrat de la nouvelle école

Il est proposé par monsieur Mario Matte et unanimement résolu d'autoriser le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi d'octroyer le contrat au seul soumissionnaire conforme, soit l'entrepreneur « Hardy Construction Inc. » pour le projet de la « Construction d'une école primaire » à La Sarre.

Ce contrat au montant de 19 644 079,06 \$ (avant taxes) est financé en vertu du régime d'indemnisation du ministre de l'Éducation, a fait l'objet d'un processus d'appel d'offres public publié sur le SEAO et la soumission a été dévoilée publiquement le 24 mars 2022 à 14 h.

Adopté

### **CA-22-032**

Octroi de contrat du Pavillon de Clermont

Il est proposé par monsieur Daniel Lavergne et unanimement résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entrepreneur « La-Ray Construction Inc. » pour le projet « Réfection de l'enveloppe et mise aux normes incendie » au Pavillon de Clermont.

Ce contrat au montant de 1 639 239,59 \$ (avant taxes) est retenu dans le cadre du budget d'investissement des années 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Adopté

### **CA-22-033**

Remplacement du plancher des gymnases B et C de la Cité étudiante Polyno

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entrepreneur « Grepc Inc. » pour le projet « Remplacement de plancher des gymnases B et C » à la Cité étudiante Polyno.

Ce contrat au montant de 358 767,44 \$ (avant taxes) est retenu dans le cadre du budget d'investissement des années 2016-2017 et 2020-2021.

Adopté

### **CA-22-034**

Remplacement des services [génératrice, automatisation chauffage et ventilation] au Pavillon Le Séjour

Il est proposé par madame Karine Drouin et unanimement résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entrepreneur « Construction Filiatrault inc. » pour le projet « Remplacement des services (génératrice, automatisation chauffage et ventilation) » au Pavillon Le Séjour.

Ce contrat au montant de 672 900 \$ (avant taxes) est retenu dans le cadre du budget d'investissement 2019-2020.

Adopté

### **CA-22-035**

Présentation et adoption de la Structure administrative des services et des établissements, année scolaire 2022-2023 : Plan d'effectifs, document de gestion no 100,006

Il est proposé par madame Marie-Pier Bellavance et unanimement résolu d'adopter le document de gestion « Structure administrative des services et des établissements, année scolaire 2022-2023 - Plan d'effectifs » portant le numéro d'identification 100,006 soit accepté tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

### CA-22-036

Nomination d'un délégué et délégué substitut à l'assemblée générale de la GRICS

**Considérant que** Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom,

Il est proposé par madame Julie Leclerc et unanimement résolu que **madame Isabelle Godbout**, en sa qualité de directrice générale, soit et est par la présente nommée déléguée officielle du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents,

**Qu'en** cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, **monsieur Éric Dupuis**, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique, soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la GRICS avec le même mandat,

**Que** la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la GRICS.

Adopté

### CA-22-037

Levée de la séance

Il est proposé par madame Julie Leclerc et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.

La séance se termine à 19 h 15.

Adopté

---

Mélanie Boulet  
Présidente du Conseil d'administration

---

Alexis Lapierre  
Secrétaire général